COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 22 mars 2023

L'ARS Nouvelle-Aquitaine décide d'implanter une IRM à Orthez (territoire Béarn et Soule) pour renforcer le maillage territorial en imagerie médicale (Pyrénées-Atlantiques)

Afin de répondre aux besoins en santé, en proximité, de la population d'Orthez et pour faciliter la réalisation d'examens à visée diagnostique, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a étudié, dès l'été 2022, la possibilité d'implanter en Béarn et Soule une IRM 1.5 T (imagerie par résonance magnétique).

Le Centre hospitalier d'Orthez présentait les conditions requises pour l'implantation de cet équipement qui a vocation à améliorer les délais de prises en charge **à visée diagnostique** des patients souffrant de différentes pathologies (AVC, troubles neurologiques, digestifs, traumatologie, affections ORL, etc).
L'obtention d'une IRM participe également fortement de l'attractivité médicale d'un établissement auprès des professionnels de santé, garantissant des parcours de soins complet et de qualité.

- **Les différentes étapes**

L'ARS a inscrit l'implantation d'une IRM en Béarn et Soule dans son arrêté du 2 août 2022 portant révision du schéma régional de santé.
Le CH d'Orthez a déposé son dossier au cours du dernier trimestre 2022. Il a été étudié au cours de la réunion du 3 février 2023 de la Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) et a reçu un avis favorable**.**

La décision d'autorisation a été signée par le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. L'accompagnement financier dans le cadre du Ségur de la santé est confirmé concernant le schéma directeur immobilier de l'établissement. Compte tenu des travaux à prévoir, l'IRM sera installé, au plus tard, en 2025.

- **Le fonctionnement prévisionnel de l'IRM**

Le fonctionnement de l'IRM sera rendu possible par la constitution d'un Groupement de coopération sanitaire (GCS) entre les Centres hospitaliers d'Orthez et de Pau et la SCM Scanner du Béarn.

L'équipement sera implanté au sein du plateau technique d'imagerie du CH d'Orthez qui comprend déjà de la radiologie conventionnelle, de l'échographie et un scanner.

L'implantation d'une IRM à Orthez s'inscrit dans la stratégie déployée par l'ARS pour mailler l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques et proposer une offre en imagerie médicale conforme aux besoins des populations et équilibrée.

À ce jour, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, on comptabilise 8 IRM (2 au centre hospitalier de Pau, 2 à la Polyclinique de Navarre, 1 à la SCM-scanner du Béarn – site de Marzet, 1 en cours d'installation à la clinique d'Aressy, 1 au centre hospitalier d'Oloron (GCS IRM Béarn Soule) en comptant celui qui sera installé prochainement au centre hospitalier d'Orthez.

Contacts presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr
Préfecture – Cabinet du Préfet – BRECI
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
06 26 14 12 79